

L'économie de l'Essonne à la loupe

A l'occasion de la rentrée économique de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE), le 24 septembre dernier, a été dressé le "tableau de bord" de l'économie du département. La création de valeur sur le territoire a été examinée au travers de quatre paramètres, autant de leviers de la création de richesses : la compétitivité des entreprises, la dynamique entrepreneuriale, l'attractivité et la cohésion territoriale, et enfin, le capital humain.

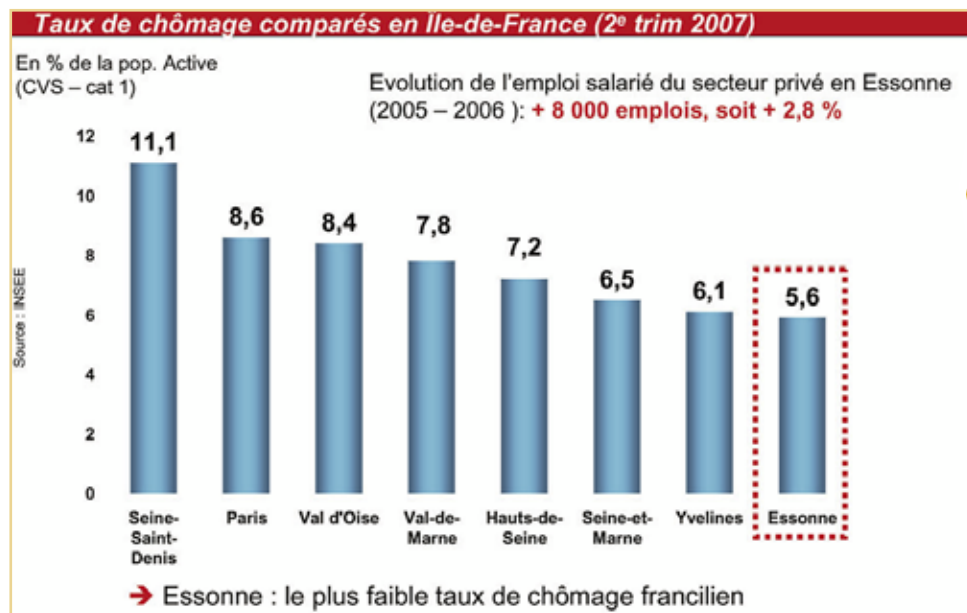
La poursuite de la tertiarisation de l'emploi

La compétitivité des entreprises de l'Essonne

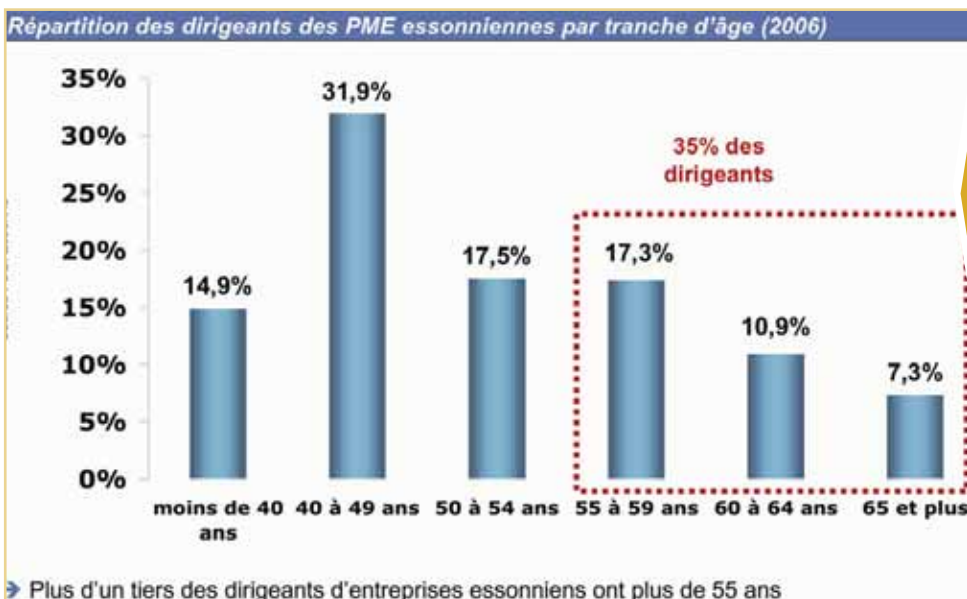
Normalement, c'est le PIB (produit intérieur brut) qui permet de mesurer la richesse créée sur un territoire donné. A défaut de disposer des PIB départementaux, il est possible de mesurer le dynamisme économique et la création de richesse au travers des bases de taxe professionnelle (TP).

L'Essonne perçoit moins de TP que ses voisins. Sur les dix dernières années, deux éléments majeurs apparaissent. D'abord, l'Essonne affiche un différentiel important avec les Yvelines et la Seine-et-Marne, qui l'a dépassé depuis 2003. "Heureusement", en 2006, l'Essonne a affiché des résultats encourageants avec une croissance de ses recettes liées à la TP de 3,8 %, juste derrière les Yvelines (+4,1 %).

2^e indicateur de la compétitivité : la structure du tissu économique. L'appareil productif essonnien est spécialisé sur quelques secteurs, notamment l'industrie des équipements électroniques, des composants électroniques, aéronautiques, recherche & développement. Mais ce secteur ne représente que 20 000 emplois en 2006, soit à peine 7 % des salariés du privé. A contrario, quelques secteurs sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois du département : le commerce de gros et de détail, les services à l'industrie et le conseil assistance aux entreprises, dont le poids a tiré la croissance de l'emploi en Essonne depuis dix ans, y compris sur la période récente (+7 % depuis 2003) : 180 000 emplois en 2006. A noter ensuite, les secteurs des transports, hôtellerie restauration, commerce et réparation automobile, activités financières qui représentent un effectif stable de 43 000 emplois. On perçoit donc souvent les emplois de l'Essonne comme des emplois de haute technologie. En réalité, on constate surtout une poursuite de la tertiarisation de l'emploi essonnien et des créations d'emplois dans des secteurs que l'on pourrait qua-



L'Essonne a le taux de chômage le plus bas d'Ile-de-France. Avec 5,6 %, c'est même le plus bas observé depuis cinq ans. Des éléments viennent relativiser cette bonne performance. Par exemple le fait que 4 Essonnien sur 10 travaillent hors du département. (Source Insee)



En 2006, 35 % des dirigeants de PME essonniennes étaient âgés de plus de 55 ans. Pour certaines, la question de la transmission de leurs activités est cruciale pour l'emploi dans le département. (Source Insee)

lifier de "banal". Alors que les secteurs industriels à plus forte valeur ajoutée perdent des emplois.

Le plus faible taux de chômage de la région

3^e angle d'appréciation de la compétitivité économique : l'emploi et le chômage. Avec un taux de chômage de 5,6 % à la fin du 2^e trimestre 2007, l'Essonne figure en tête du palmarès régional. Le nombre de demandeurs d'emplois essonnien est passé de plus de 43 000 au début de l'année 2005 à moins de 30 000 en l'espace de deux ans. Quelques éléments qui font relativiser ces bons résultats : un contexte général de vieillissement de la population active et 4 Essonnien sur 10 travaillent en dehors du département.

La dynamique entrepreneuriale

1^{er} angle d'appréciation : la création d'entreprises. L'Essonne fait moins bien que les autres départements franciliens en volume de créations (3 815). De plus, notre département est le seul de la région à ne pas avoir vu progresser le nombre de créations entre 2005 et 2006. Au cours du 1^{er} semestre 2007, l'Essonne progresse en nombre d'entreprises créées, mais son taux de progression reste le plus faible d'Ile-de-France. Par contre, lorsqu'on rapporte ces chiffres à la base économique départementale, les performances de l'Essonne en matière de création d'entreprises sont meilleures (9,5 %), nous plaçant devant les Yvelines et la Seine-et-Marne (respectivement 9,2 % et 9,3 %).

2^e angle d'appréciation : la transmission d'entreprises. Plus d'un dirigeant sur trois a plus de 55 ans, et 18 % des PME sont dirigées par un chef d'entreprise âgé de plus de 60 ans. Les jeunes dirigeants sont les moins nombreux : ils ne représentent que 15 % de la population des chefs d'entreprises. En conclusion, l'Essonne doit impérativement stimuler l'initiative entrepreneuriale et faire face à la transmission des activités.

L'attractivité et la cohésion du territoire

Le développement économique de l'Essonne passe par sa capacité à accueillir et conserver des entreprises sur son territoire.

Un territoire attractif

Une attractivité déjà bien réelle. A deux pas de Paris, au cœur d'un marché de 11 millions d'habitants, l'Essonne dispose d'un ensemble d'atouts reconnus pour l'implantation d'entreprises étrangères : une grande concentration de matière grise (40 000 étudiants, deux pôles de compétitivité mondiaux, 20 000 emplois de R&D) ; d'importantes infrastructures de communication (aéroport d'Orly, gare d'interconnexion TGV à Massy, deux autoroutes...) ; une forte identité scientifique et technologique et de grandes écoles, etc. Quelques entreprises de renom ont choisi notre département : Alcatel Lucent, Thalès, Areva, le CEA... Il est donc impératif de garantir un environnement territorial attractif et cohé-

rent. Parmi les axes à soutenir dans les années à venir, il y a notamment le développement des filières éco-industrielles. Le département compte déjà près de 200 entreprises dans le secteur des écoactivités.

Même si la filière logistique n'est pas la plus porteuse en termes d'image, elle reste bien présente dans l'Essonne et créatrice d'emplois : de 13 à 15 000 emplois.

Un environnement économique pas toujours cohérent. A cet égard, les bons chiffres globaux enregistrés en matière d'emploi ne doivent pas occulter la situation préoccupante des secteurs défavorisés de la politique de la ville, où subsistent les principales difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi. 26 % des demandeurs d'emplois en Essonne résident dans les 26 quartiers classés en Zup (zone urbaine sensible), alors que ces quartiers comptent 16 % de la population essonnienne.

D'importantes difficultés pour recruter

En matière de cohérence du développement économique, la multiplication des grandes surfaces tend à menacer le commerce de proximité dans les centres-villes.

Le capital humain : des difficultés pour recruter

En ce qui concerne les départs massifs à la retraite, la question du capital humain s'apprécie dans un contexte de vieillissement de la population active. 80 % des 7,5 millions de postes à pourvoir en France d'ici 2015 seront dus au renouvellement des générations. Actuellement, 35 % des dirigeants de PME essonniennes ont plus de 55 ans (voir le graphique ci-dessus). La question du capital humain s'apprécie par ailleurs dans un contexte de difficultés croissantes en matière de recrutement. L'Essonne est en effet le département francilien où les difficultés de recrutement sont les plus fortes. Elles concernent désormais l'ensemble des secteurs d'activité et, de manière récurrente, les transports, la construction, les travaux publics et la restauration. Pour 2007, selon une enquête sur les besoins en main-d'œuvre (Assedic/ Credoc), 56 % de ces intentions d'embauches (10 200) sont jugées difficiles à pourvoir par les employeurs. Un chiffre en forte progression ces dernières années : il était de 43 % en 2004.

• www.essonne.cci.fr

En +

Les chiffres clés de l'économie essonnienne

- Plus de 45 000 établissements, soit près de 6,5 % du total de l'Ile-de-France
- 11 % de la population francilienne
- Près de 8 % des emplois franciliens
- 6,4 % du PIB régional
- 5 pôles de compétitivité, dont 2 de niveau mondial
- Un taux de chômage de 5,6 % au 2^e trimestre 2007
- Mais aussi 26 zones urbaines sensibles (16 % des habitants de l'Essonne), dont trois répertoriées parmi celles concentrant les plus grandes difficultés en Ile-de-France.